



Le baromètre du contingentement

17 janvier 2011



Cher collègue,

Désireux de trouver une solution définitive à la problématique du contingentement, nous suivons de près l'évolution de la situation. Cette troisième lettre d'information vous dresse l'état actuel de la question.

Tout d'abord, l'action s'est étendue à la partie francophone du pays depuis décembre 2010. Nous pouvons donc à présent parler d'une réelle action de protestation nationale contre le contingentement.

Lorsqu'un produit vient à manquer suite à des problèmes de contingentement, nous vous encourageons à le commander via le module en ligne sur www.farmacontingentering.be. Vous ferez ainsi d'une pierre deux coups, en protestant et commandant directement le produit auprès de la firme. Attention: cette application en ligne n'est pas destinée à commander des produits "temporairement non disponibles" ou "retirés du marché". Seuls les produits contingentés peuvent être commandés par cette voie.

Quelques nouveautés sur le site www.farmacontingentering.be:

1. Il est désormais possible de commander 5 exemplaires d'un même produit à la fois.
2. Après avoir utilisé une première fois le module de commande sur le site, vous n'aurez plus qu'à introduire votre numéro APB lors des prochaines utilisations. Toutes les données relatives à votre pharmacie s'afficheront automatiquement. Il ne vous restera plus qu'à introduire votre numéro de TVA.
3. Au bout de 4 jours, vous recevrez automatiquement un e-mail de suivi dans lequel vous serez invité à nous communiquer dans quel délai le produit commandé a bel et bien été livré. Nous insistons pour que vous preniez la peine de répondre à cet e-mail de suivi. En effet, votre réponse nous permettra de mieux cerner les suites réservées par les diverses firmes aux plaintes introduites.

L'application en ligne existe désormais aussi en français. Depuis décembre, les pharmaciens francophones peuvent rapporter leurs plaintes sur le site www.pharmacontingentement.be.

Nr. 3 — janvier 2011

octobre 2010		novembre 2010		décembre 2010	
nombre	Nom du produit	nombre	Nom du produit	nombre	Nom du produit
157	aggrenox 200/25mg 60 caps	135	aggrenox 200/25mg 60 caps	144	aggrenox 200/25mg 60 caps
74	questran 4g 50 sachet	81	clexane 40mg 0,4ml 10	120	atrovent 0,25mg 2ml 60 ud
72	seretide disk 50/250y 60 dos	76	fraxiparine 0,4ml 10ke glaxosmith 10	93	pulmicort aer-0,50/ml 2ml 20 ud
59	diprophos ds 2ml	75	diprophos ds 2ml	78	glucophage 500mg 60 comp.
43	Stalevo 100/25,0/200 100 comp.	65	selozok 100mg 28 comp.	72	selozok 100mg 28 comp.
39	Malarone 250/100 12 comp	40	diprophos ds 1ml	72	atrovent 0,25mg 2ml 20 ud
33	spiriva 18y 30 dos	37	lyrica 75mg 56 caps	41	sotalex 160mg 56 comp.
32	diprophos ds 1ml	24	malarone 250/100 12 comp.	39	cymbalta 60mg 28 comp.
31	seretide disk 50/500y 60 dos	24	femara 2,5mg 100 comp.	39	pulmicort aer-0,25/ml 2ml 20 ud
31	emara 2,5mg 100 comp.	24	seretide disk 50/250y 60 dos	39	lyrica 75mg 56 caps

Tableau 1: top 10 des produits contingentés commandés sur les sites de contingentement durant les mois d'octobre – novembre - décembre 2010 (depuis décembre pour les unions professionnelles wallonnes)

Le baromètre du contingentement - N°3

Parmi les médicaments concernés, on retrouve certaines constantes. Ce sont toujours les mêmes produits qui continuent à manquer pour cause de contingentement. Du côté des producteurs, nous observons également un certain status quo, parallèlement aux produits contingentés:

octobre 2010		novembre 2010		décembre 2010	
Nombre	Producteur	Nombre	Producteur	Nombre	producteur
222	Boehringer Ingel.	169	Boehringer Ingel.	401	Boehringer Ingel.
208	Glaxosmithkl.Pharm	164	Glaxosmithkl.Pharm	315	AstraZeneca N.V.
104	Novartis	123	Schering Plough	91	Glaxosmith-kl.Pharm
92	Schering Plough	107	Sanofi-Aventis	91	Bristol-Myers-Squibb
87	Bristol-Myers-Squibb	103	AstraZeneca N.V.	85	Pfizer N.V.
77	Sanofi-Aventis	69	Novartis	83	Merck
63	Eli Lilly Benelux	57	Eli Lilly Benelux	46	Eli Lilly Benelux
55	AstraZeneca N.V.	56	Pfizer N.V.	46	Sanofi-Aventis
36	Pfizer N.V.	22	Bristol-Myers-Squibb	37	Novartis
28	Abbott N.V.	13	Abbott N.V.	22	Abbott N.V.

Tableau 2: top 10 des producteurs concernés sur les sites de contingentement durant les mois d'octobre - novembre - décembre 2010 (depuis décembre pour les unions professionnelles wallonnes)

Tenez bon!

Notre objectif est de pouvoir à nouveau fournir le plus rapidement possible à nos patients les médicaments prescrits. Il est inacceptable que les patients ne trouvent nulle part la médication qui leur a été prescrite et soient de ce fait laissés en rade. Utilisez donc aussi souvent que possible cette application en ligne et convainquez vos collègues de rejoindre le mouvement.

Les chiffres ne mentent pas ... Le contingentement est et reste un problème et ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrions y remédier!

Mois	Nombre de commandes
Octobre 2010	999
Novembre 2010	895
Décembre 2010*	1255

* Aux 1198 plaintes émanant des unions professionnelles flamandes se sont déjà ajoutées 57 plaintes d'unions professionnelles francophones au mois de décembre, portant le total national à 1255 en décembre.

Tableau 3: total mensuel des commandes sur le site de contingentement: octobre– novembre - décembre 2010

Soirée-débat de la KLAV sur le contingentement à Hasselt le 10 février 2011

La KLAV organise le 10 février prochain une soirée-débat sur le contingentement à Hasselt, en présence de représentants de l'industrie, des grossistes, de l'APB, de l'AFMPS et de Domus Medica, afin de placer cette problématique au rang des priorités de l'agenda politique et d'y trouver ensemble une solution définitive

Pour le Groupe de Travail Contingentement des unions professionnelles,

Geert Nijs

Le site de contingentement est accessible sur:

www.baf.be
www.dewestvlaamse.be
www.kava.be
www.klav.be
www.kovag.be
www.urpc.be
www.upve.be
www.uphoc.be
www.appl.be

www.farmacontingentering.be (NL)
www.pharmacontingentement.be (FR)